



**Procès-verbal
Du Conseil d'Administration
Du 9 février 2026**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	5
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	6

L'an deux mille vingt-six, le 9 février à 18h03, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 30 janvier 2026, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Silvia COUSIN, Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 30 janvier 2026, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 21 janvier 2026, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 30 janvier 2026.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

1. L'ordre du jour.

Ratifie à l'unanimité :

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

3. La création d'un Service Autonomie Mixte aide et soin,
4. L'attribution de bourses d'études au profit d'étudiant(e)s en médecine.

5. Communications diverses :

Aucune communication diverse et aucune question des administrateurs.

La séance est levée à 18h08.

**Le Président
du CCAS**

Pierre-Frédéric BILLET



**La secrétaire de séance
Directrice du CCAS**

Cécile CABRITA